



COMITÉ TECHNIQUE

Procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre septembre à 14 heures 00, le Comité Technique s'est réuni à la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat à Monteux, la séance est présidée par Christian GROS Suppléant de Carine BLANC Présidente du Comité Technique absente excusée.

Outre le Président, étaient présents :

En qualité de représentants des élus :

BERNAL Fulgencio	Vice-Président – Titulaire
FERRARO Sylviane	Vice-Présidente – Titulaire
TERRISSE Michel	Vice-Président - Titulaire

En qualité de représentants du personnel :

BERNARD Danielle	Titulaire (CGT)
DOLADILLE (TAURELLE) Valérie	Titulaire (UNSA)
MOULAN Jérôme	Suppléant (UNSA)
RENAUX Fabrice	Suppléant (UNSA)
TOCHOU Sébastien	Suppléant (UNSA)

Étaient absents ou excusés :

BERARD Jean	Vice-Président – Suppléant
BLANC Carine	Vice-Présidente - Présidente du Comité Technique
CHUDZIKIEWICZ Pascale	Conseiller Communautaire -suppléante
DINOLFO Michel	Titulaire (UNSA)
NOUVEAU Véronique	Titulaire (UNSA)
MARCELIN Sébastien	Suppléant (UNSA)
MOSSE Marc	Vice-Président – Suppléant
PERRAND Michel	Vice-Président - suppléant
PIRES Marc	Suppléant (CGT)
SMITH John	Titulaire (UNSA)
VERNHES Aurélie	Conseiller Communautaire - suppléante

Autres participants :

BOUILLANNE Elsa	Chef de Cabinet
DE DAPPER Philippe	Directeur Général des Services
FAUCHER Estelle	Directrice Administration Générale
GUERINEAU Sylvie	Directrice des Ressources Humaines
LINAGE Murielle	Directrice Adjointe des Services Techniques

Après avoir constaté le respect des règles de quorum, **Monsieur Christian GROS Président**, débute le Comité Technique.



En préambule :

Danielle BERNARD (CGT) : Aurait souhaité connaître la composition du collège élus aux CT de la nouvelle mandature.

Monsieur Christian GROS : présente à l'assemblée les représentants des élus présents.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Christian GROS demande aux représentants des 2 collèges de désigner pour cette séance leur secrétaire respectif.

Mr Fulgencio BERNAL Vice-Président se propose pour le collège des élus, et Mme Valérie DOLADILLE (UNSA) pour les représentants du personnel en qualité de secrétaire adjoint pour cette séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU COMITE TECHNIQUE du 02/07/2020

Christian GROS, Président : Fait part du compte rendu du Comité Technique du 02 juillet 2020, et demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou des modifications à apporter.

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Fait remarquer un manque de précision à la page 4 relative à la période de mise en place du Régime Indemnitaire RIFSEEP concernant les cadres d'emplois des techniciens et ingénieurs territoriaux.

Christian GROS, Président : Confirme une mise en place dès que possible avec effet rétroactif au mois de mars 2020.

Valérie DOLADILLE (UNSA) et Danielle BERNARD (CGT) : Reprennent la remarque de la page 6 la question sur l'absence de certains critères d'appréciation (ex : titulaire CACES) au regard du RIFSEEP et le peu de compréhension des agents sur son mode de calcul (cf leur visite le matin même au CTC de Pernes les Fontaines).

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Rappelle les explications déjà mentionnées dans le CR du 02/07/2020 et insiste sur le fait qu'aux réunions d'information organisées, les agents semblaient satisfaits des explications données y compris dans la commune citée. Il souligne que c'est un dossier complexe et qu'il ne faut pas confondre « *pas de réponse aux questions posées* » et « *réponses non conformes aux attentes* ».

Fulgencio BERNAL Vice-Président : Précise que les dossiers qui le nécessitent seront traités au cas par cas.

Christian GROS, Président : Si des erreurs matérielles sont constatées, elles seront corrigées. Fait part de la volonté réaffirmée de voir les élus investis non seulement par le volet administratif de leur délégation mais aussi par leur action de terrain.

CR DU 02/07/2020 APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

BILAN SOCIAL

Danielle BERNARD (CGT) : Fait part compte-tenu de la présentation dense du contenu des documents, de son incapacité à en prendre connaissance.

Michel TERRISSE, Vice-Président : Fait la même constatation et propose une présentation par POWER POINT qui permettrait une lecture commune et plus aisée à partir d'un écran.

Christian GROS, Président : Devant l'approbation générale et considérant le caractère uniquement consultatif du Bilan Social par le CT mais qui doit être retourné au CDG au plus tard le 30 septembre (confirmé par **Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines**) propose de faire porter ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine séance dans les conditions de diffusion citées supra.

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Constate après lecture des 4 premières pages que la Communauté de Communes n'a pas de poste de DGS : elle pose la question à **Philippe DE DAPPER** qui confirme qu'il est nommé au poste de DGST.

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Dans le cadre de la dématérialisation demande que les convocations et documents annexés ne soient plus adressés aux membres par courrier mais seulement par mail.

Christian GROS, Président : Réponse affirmative.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Demande de mise en place officielle et encadrée du télétravail lié à la crise sanitaire du contexte COVID :

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Le télétravail initié dans les collectivités en raison de la crise sanitaire, qu'il soit accordé pour cette raison ou à la demande des salariés dans le futur, nécessite un cadre qu'il faudra définir à l'occasion de prochaines délibérations des élus.

Danielle BERNARD (CGT) : Estime dans le contexte actuel que le télétravail devrait être proposé aux agents administratifs car la distanciation n'est pas évidente.

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Rappelle malgré le manque de clarté des recommandations, avoir mis en place un protocole destiné à la protection des agents concernés y compris le télétravail. Pour ce qui est de son utilisation habituelle, précise que de nombreux critères de mise en application doivent être étudiés (système informatique, sécurité etc...). A voir après cadrage.

Christian GROS, Président : Les élus donnent un accord de principe pour la mise en place du télétravail mais doivent en discuter et délibérer pour les modalités.

Sylviane FERRARO Vice-Présidente : Accord verbal sous réserve de trouver un cadre applicable avec droits et devoirs des agents et une étude par service.



Estelle FAUCHER, Directrice Administrative et Financière : Rappelle que dans le cadre du service public, la présence d'agent est indispensable ; évoque notamment le rôle des agents d'accueil qui sont, de par leur fonction obligés d'être présents sur site.

Fulgencio BERNAL Vice-Président : Souligne la nécessité de trouver un équilibre pour que tout le monde puisse s'y retrouver.

2/ Jours de congés 2020 : demande de report des jours sur l'année 2021 pour les agents titulaires mais également stagiaires ; en effet, en raison de la crise sanitaire, grand nombre d'agents se retrouvent encore avec beaucoup de jours à poser.

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Evoque le cas de fonctionnaires stagiaires qui ne peuvent reporter les jours de congés non pris d'une année sur l'autre.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Précise qu'une note a été diffusée aux agents en juin dernier pour éviter d'en arriver à cette situation. Rappelle que le refus de congés pour nécessité de service n'entraîne pas la perte des jours en question. Seuls les agents titulaires peuvent prétendre à l'utilisation d'un CET.

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Souligne que les quelques cas particuliers seront étudiés.

3/ Entretiens d'évaluations : Pourquoi l'appréciation de la hiérarchie ne répond pas toujours aux vœux de l'agent (ex : demande de revalorisation du RI, formations etc...) alors que le N+1 émet un avis favorable ?

Christian GROS, Président : Les réunions d'évaluations reflètent l'appréciation collective de l'agent. L'avis des élus ne correspond pas forcément à celui de N+1 et les critères correspondent plus ou moins à ceux du RIFSEEP.

Fabrice RENAUX (UNSA) : Cite son propre exemple où il n'a jamais eu d'avis à sa demande de passer le permis PL.

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Si cela pose un problème de compréhension la formulation sera revue.

4/ Revoir le tableau des jours exceptionnels accordés aux agents et notamment pour les décès : figurent beau-frère et belle-sœur alors qu'il n'y a même pas les beaux-parents ni les oncles et tantes....

Michel TERRISSE, Vice-Président : Souhaiterait que ce type d'absence soit réservé au cercle proche de famille et remplacer beau-frère et belle-sœur par beaux-parents.

Valérie DOLADILLE (UNSA) : Evoque quelques incohérences ex : jours pour obsèques et jours grave maladie. Idem pour la rentrée des classes définir un cadre à appliquer chaque année.

Christian GROS, Président : Propose de revoir le tableau des Jours Exceptionnels à l'occasion d'un prochain Conseil Communautaire.



5/ Jours pour enfants malades : question toujours en suspens.... Sont-ils décomptés ou non du montant du CIA ?

Christian GROS, Président : Il n'y pas de décompte du montant du CIA mais la question est soumise à l'appréciation des élus.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Précise qu'à l'inverse des autres années, la décision n'est plus arbitraire et que la déduction n'est pas automatique, prise en compte globale de l'absentéisme annuel.

Danielle BERNARD (CGT) : Evoque en raison de la pandémie les risques de refus d'admission de certains enfants à l'école et d'épuisement rapide du quota des jours d'absence pour enfants malades. Souhaiterait une année blanche compte-tenu du nombre restreint de personnes concernées.

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Rappelle que 2020 est une année "particulière" à l'origine des nombreuses mises en ASA pour garde d'enfants durant l'urgence sanitaire. Elle n'est encore pas finie et aux évaluations, tout cela sera pris en compte.

6/ Point toujours en attente : Où en est l'organigramme ?

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Précise qu'il a été communiqué à tous les élus présents au CT ainsi qu'à **Valérie DOLADILLE (UNSA)** qui elle souligne qu'il ne souhaitait pas le diffuser alors que l'organigramme sert de base aux cotations des postes.

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Confirme et explique qu'en raison de la pandémie tout ne s'est pas passé comme prévu car il voulait aborder encore quelques questions avec les élus. L'organigramme est donc susceptible d'évoluer.

Christian GROS, Président : souhaite qu'il s'adapte à l'organigramme politique.

7/ Point toujours en attente : Les agents ne sont toujours pas tous équipés de bouchons d'oreille

Christian GROS, Président : Souligne qu'après les équipements fournis en 2017 et 2019 il n'y pas eu d'autres demandes.

Sébastien TOCHOU (UNSA) : Rappelle une demande du service ESPACES VERTS de Sorgues.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Précise que la médecine professionnelle fait remonter les préconisations selon l'affectation de l'agent, et que le cas du service Espaces Verts sera étudié avec le médecin de prévention.

8/ Les agents du site de Beaulieu perçoivent-ils tous la prime de salissures ?

Christian GROS, Président : Dans le cadre du RIFSEEP il n'est plus question de prime de salissure, mais de cotation.



9/ Base de vie de Beaulieu : les agents demandent la possibilité d'avoir une machine à boissons chaudes et froides

Murielle LINAGE Directrice Adjointe des Services Techniques : Depuis la pandémie les machines à boissons ont été mises hors service par les prestataires.

Mais la question était : peuvent-ils en mettre une maintenant ou non ?

10/ Serait-il envisageable que le site de la déchetterie de Pernes soit équipé d'eau potable et d'une douche correcte ? (de l'eau en bouteille doit être menée en permanence et concernant la douche, surtout liée aux obligations suite à la mise en place des DDS (Déchets Dangereux Spécifiques) ?

Murielle LINAGE Directrice Adjointe des Services Techniques : Les devis sont engagés et signés en attente de démarrage des travaux.

11/ Serait-il envisageable, à compter de l'année prochaine, que les agents des déchetteries puissent également bénéficier des horaires d'été ou décalés ?

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Informe que le dossier horaire d'ouverture Déchetterie doit déjà être porté à l'étude des élus car il y a nécessité d'augmenter la plage horaire d'accueil. La question sera évoquée à cette occasion.

12/ le syndicat demande que TOUS les sites et CTC soient enfin équipés de panneaux d'affichage, comme le prévoit la réglementation sur l'exercice du droit syndical.

Danielle BERNARD (CGT) et Valérie DOLADILLE (UNSA) : En particulier à Pernes les Fontaines où il manque un panneau et où les clés ne sont pas fournies.

Christian GROS, Président : Sera contrôlé.

Estelle FAUCHER : demande aux représentants qu'ils fassent un recensement des besoins afin de remédier à la situation ;

13/ Point toujours en attente : Serait-il possible d'avoir les adresses mails professionnelles des agents qui en possèdent une afin de leurs communiquer les informations syndicales ?

Valérie DOLADILLE (UNSA) : La personne du RGPD a confirmé que la demande devait émaner des syndicats.

Christian GROS, Président : Accord de principe pour les adresses professionnelles uniquement. Chaque agent décidera s'il consent ou pas à transmettre son adresse mail professionnelle aux syndicats.

14/ Qui vérifie la validité des CACES ? Et pour les chauffeurs PL sans carte et dont le camion n'est pas équipé de tachygraphe papier (disque) sont-ils couverts en cas de déplacements hors territoire de la CCSC ? (SITA à Entraigues ou SIDOMRA à Vedène) ?

Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services : Les tableaux de suivi des validités permis/CACES doivent être tenus sur site par les secrétariats des CTC qui informent le



Danielle BERNARD (CGT) : Rappelle le même procédé pour le permis poids lourds.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Insiste sur le fait que la Direction des Services Techniques doit être consultée avant tout renouvellement de CACES.

Jérôme MOULAN (UNSA) : Demande qui paie la visite médicale pour le renouvellement du permis poids lourd.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : L'agent paie le médecin qui délivre une facture à transmettre au service RH pour remboursement.

15/ Pour les agents qui peuvent prétendre cette année à une médaille du travail, est-il prévu quelque chose malgré la période covid ? Ou au moins qu'ils puissent avoir leurs diplômes papiers pour pouvoir demander la prime du CNAS

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : En raison de la pandémie pas de dossier à la promotion de Juillet 2020 mais les dossiers sont en instance pour celle de janvier 2021.

16/ Informations transmises avec les bulletins de salaires : En cette période de restrictions budgétaires, nous souhaiterions que les infos qui ne concernent que certains agents soient mises uniquement dans les enveloppes des agents concernés (ex : demandes de renseignements supplément familial, ...)

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Sans cette distribution annuelle impossibilité de connaître les changements intervenant dans la composition des familles au risque de ne pas verser le Supplément Familial. Procédure maintenue.

Danielle BERNARD (CGT) : Questionne sur le versement du Supplément Familial aux contractuel(le)s.

Sylvie GUERINEAU, Directrice des Ressources Humaines : Précise les conditions d'attribution du Supplément Familial :

- Aux contrats de droit public (sauf contrats saisonniers et contrats PEC).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 58.

Monsieur Fulgencio BERNAL
Vice-Président de la Communauté de Communes
Les Sorgues du Comtat

Madame Valérie DOLADILLE
Représentant du Personnel

